

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2025 – 297 DU 21 MAI 2025**  
portant nomination de directeurs départementaux au  
Ministère du Développement et de la Coordination de  
l'Action gouvernementale.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-315 du 14 juin 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale ;
- sur** proposition du Ministre du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 mai 2025,

## **DÉCRÈTE**

### **Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale dans les fonctions ci-après :

- Directrice départementale du Borgou  
madame **Zénabou GOUNOU**
  
- Directeur départemental du Mono et du Couffo  
monsieur **Thierry Mahougnon ADANKANHOUNDE**
  
- Directrice départementale de l'Ouémé et du Plateau  
madame **Nadine AKOGBETO AISSI.**



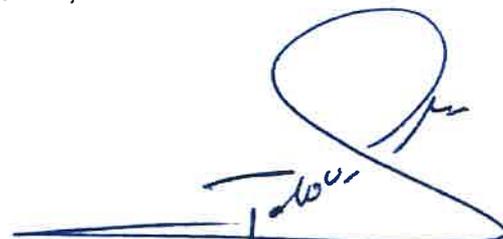
## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 21 mai 2025

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI  
Ministre d'État

Le Ministre du Développement et de la  
Coordination de l'Action gouvernementale,



Abdoulaye BIO TCHANE  
Ministre d'État

**AMPLIATIONS :** PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; C.COM 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MDC 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSES 3 ; JORB 1.